



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 28
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'AIDE A LA CREATION

La commission chargée d'examiner les aides au projet dans le domaine du spectacle vivant s'est réunie les 13 et 14 janvier. Tous les porteurs de projets ayant fait une demande de financement ont été reçus afin de présenter leur projet de création. Un crédit de 74 000 € est disponible au BP 2020 au titre de ce dispositif. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de soutenir les projets suivants :

Catégorie B : Professionnels reconnus

COMPAGNIE DRAMATIQUE DOMINIQUE FREYDEFONT
« LES MOTS DE LA COUR

La compagnie DF poursuit son cycle de lectures à la Cour des Trois Coquins. 5 lectures sont programmées sur la saison 2019-2020 : *W* de Georges Perec, *Histoire d'une montagne* d'Elisée Reclus, *Le Grand Nord ouest* d'Anne-Marie Garat, *D'os et de lumière* de Mike Mc Cormack, *Le poids du Papillon* d'Eri de Luca.

Par ailleurs, Dominique Freydefont portera en autoproduction à la scène la pièce *Art* de Yasmina Reza, jouée par lui-même, Armandi Alvès et Serge Turpin. La création est prévue à la Cour des Trois Coquins en mars 2020. Il n'a pas été prévu d'autre diffusion pour ce spectacle.

La compagnie DF ne prévoit pas, en dehors du Conseil Départemental, d'autre partenaire financier pour cette saison. Il est donc proposé de maintenir un soutien financier pour l'opération Les Mots de la Cour.

Budget prévisionnel de création : 17 700 €
Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 8 500 € (48%)
Subvention proposée : 8 000 €

COMPAGNIE LE SOUFFLEUR DE VERRE
« DEWAERE »

La compagnie Le Souffleur de Verre est implantée à Clermont-Ferrand depuis plusieurs années, dont la qualité du travail artistique est reconnue. Elle est composée d'une double direction artistique assurée par Julien Rocha et Cédric Veschambre, selon les projets. Sa dernière création *Neverland*, pour le jeune public, a été aidée par la Ville et programmée dans le cadre de Graines de Spectacles.

La compagnie souhaite porter à la scène un texte de Marion Aubert, autrice qui a déjà collaboré avec la compagnie, notamment pour la création des *Hommes qui tombent*. Le texte est une variation autour de la figure du comédien Patrick Deweare. Il ne s'agit pas de constituer une nouvelle œuvre biographique, mais de proposer une vision épique de l'homme en rupture avec lui-même. La pièce suit le chemin d'un être en mouvement, en lutte contre lui-même et le monde, en recherche, en renoncement. La question de fond soulevée est : sommes-nous faits pour rester tranquilles ?

La mise en scène sera assurée par Julien Rocha, la scénographie par Clément Dubois.

La création aura lieu en janvier 2021 au Théâtre d'Aurillac. Des représentations sont prévues au Théâtre des Célestins à Lyon, au Caméléon à Pont du Château, et au Théâtre de Roanne. Des démarches sont en cours pour présenter ce spectacle à la Cour des Trois Coquins pour la saison 2020-2021.

La compagnie est conventionnée avec la Drac Auvergne Rhône-Alpes et artiste associé au Caméléon pour 2020-2022.

Budget prévisionnel de création : 115 424 €

Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 € (8,6%)

Subvention proposée : 10 000 €

LE CYCLIQUE THÉÂTRE « PERPLEXE »

Le Cyclique Théâtre est une compagnie identifiée et reconnue, dirigée par Bruno Marchand, par ailleurs enseignant en art dramatique au Conservatoire Emmanuel Chabrier. Bruno Marchand souhaite porter à la scène le texte « Perplexe » de Marius Von Mayenburg, une pièce à la fois légère, comique, absurde et tragique, reprenant les codes du théâtre de boulevard pour les détourner en y faisant entrer la mécanique de l'absurde.

L'intrigue au départ est simple : Robert et Eva, un couple bourgeois rentre de vacances, pose ses valises dans son salon et reprend sa routine quotidienne. C'est alors qu'arrive un autre couple, qui s'est occupé de l'appartement en leur absence. Ce nouveau couple prend ses aises, fait comme s'il était chez lui, et propose à Robert et Eva d'appeler un taxi pour qu'ils rentrent chez eux. A partir de là, tout bascule...

Quelle réalité nous entoure si ce n'est celle que chaque individu se crée ? Il s'agit de mesurer l'écart et les infinies possibilités entre notre perception de la vérité et ce qui est réellement.

Cette création intitulée « Perplexe » sera jouée par Fanny Caron, Elise Le Stume, Fabrice Roumier et Sébastien Saint-Martin.

Des résidences de création sont prévues à Issoire, où la compagnie est en résidence (résidence d'artiste en territoire, financées par la Drac Auvergne Rhône-Alpes). Une perspective de présentation du spectacle à la Cour des Trois Coquins est en cours d'étude pour la saison 2020/2021.

Budget prévisionnel de création : 68 000 €

Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 11 000 € (16,17%)

Subvention proposée : 10 000 €

BATIK SOUNDPAINTING ORCHESTRA – BATIK PRODUCTIONS « X ROADS »

Le Batik Soundpainting Orchestra fêtera ses 10 ans les 6 et 7 mai 2020. A cette occasion, ce collectif d'artistes fondé par la musicien Eric Chapelle souhaite présenter une création

exceptionnelle intitulée « X Roads », à la Cour des Trois Coquins, mais aussi proposer de nombreuses actions culturelles autour de cet événement.

Le BSO réunit des artistes musiciens, comédiens, danseurs, plasticiens, issus d'horizons multiples, afin de mener un travail régulier de recherche et d'expérimentation sur la composition instantanée, en utilisant pour médium le langage du soundpainting.

Eric Chapelle travaille à la Cour des Trois Coquins de façon régulière, animant cet ensemble professionnel de performers. L'orchestre est composé de 1 soundpainter, 3 comédiens, 2 danseurs, 8 musiciens (Eric Chapelle, Mariecke de Bussac, Thierry Robert, Audrey Vallarino, Natacha Chapelle, Claire Chabert, Aude Pesquier, Sylvie Pampaloni, Richard Héry, Nathalie Damon, Taeko Yokomichi, Dominique Flachon).

Des actions de médiation sont prévues avec le CRR (workshops avec les étudiants danse, théâtre et musique), l'Education Nationale (interventions en écoles primaires), la Cour des trois Coquins (workshops pour les artistes), ainsi que des répétitions publiques.

Des dates de diffusion de « X Roads » sont prévues à la C3C, à St Germain Lherm, à l'école de musique d'Issoire, à la médiathèque de Vichy.

Budget prévisionnel de création : 35 900 €
Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

Catégorie C : Aide à l'émergence

NAVTA « ROSE MY DEAR »

Navta est une compagnie créée en 2019 et dirigée par Marie-Anne Denis, issue de l'Ecole supérieure de théâtre de Limoges. Elle a eu l'occasion de collaborer notamment avec le Cyclique Théâtre dans *Elle est là*.

« Le rétro, Rose my dear » est un texte écrit par Marie-Anne Denis, inspiré par sa rencontre avec Maryse, une tenancière de bar de 70 ans. « *Elle ne veut plus se faire emmerder par quiconque, et malgré sa hanche en vrac, les scotchés qu'elle s'enfile dès 9h du matin, elle tient la boutique, compte sur un bloc-note les tournées, réclame sa paye, danse sur son tabouret, peu importe ce que les gens pensent, elle s'en tape, elle continue pour ne pas sombrer.* ». Maryse est une femme atypique et flamboyante, que Marie-Anne Denis a eu l'occasion de côtoyer, et dont elle a voulu faire le portrait.

L'objectif est de présenter le spectacle dans des bars – de préférence des établissements datés « années 80 » -, afin de retrouver l'univers du personnage, mais aussi de proposer un objet théâtral à un public qui ne fréquente pas les salles de spectacle.

Le projet sera créé en mars 2020 (auto diffusion dans un bar clermontois).
Il est proposé d'aider ce projet dans le cadre de l'aide à l'émergence.

Budget prévisionnel de création : 31 135 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 8 000 € (25,6%)
Subvention proposée : 4 000 €

COLLECTIF ROMY

« FAUVES »

Le collectif Romy est né en 2018 à l'initiative de Fanny Caron et Mathilda Bernard, bientôt rejointes par Dorian Sauvage, tous trois issus du Conservatoire Emmanuel Chabrier.

S'ancrant dans un théâtre résolument contemporain, le collectif souhaite expérimenter un théâtre sensible aux prises avec le réel, interrogeant les questions de genre, de sexualité, et la place de la singularité au sein de notre société.

« Fauves » est leur première création, et interroge la question de la violence au féminin. Aux antipodes des clichés d'une féminité forcément douce et tendre, ou au contraire hystérisée pour mieux la décrédibiliser, le collectif Romy souhaite parler de la violence exercée par les femmes, sans tabou. En partant de figures du quotidien (une mère maltraitante, une compagne dans un couple) mais aussi d'exemples historiques (une femme SS), elle convoquent des figures de femmes violentes sans chercher à justifier leurs actes, mais pour observer et comprendre leur cheminement.

La scénographie donnera à voir une arène de cirque, où les deux comédiennes seront des fauves, tantôt rugissantes, tantôt domptées par le troisième comédien.

Des sorties de résidences ont été mises en place à la Cour des Trois Coquins, auxquelles ont assisté plusieurs professionnels.

La création est prévue en janvier 2021 au Caméléon à Pont du Château.

Des dates sont prévues à la Cour des Trois Coquins, à Tauves, à Bourg-Lastic.

Il est proposé d'aider ce projet dans le cadre de l'aide à l'émergence.

Budget prévisionnel de création : 35 500 €

Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 4 500 € (12,6%)

Subvention proposée : 4 000 €

LIGNES DE FUITE - ENSEMBLE

« VILAIN CANARD »

Lignes de Fuite est une compagnie clermontoise nouvellement créée et dirigée par Gaëlle Dauphin, à l'origine scénographe et architecte.

Son prochain projet s'adresse au jeune public dès 4 ans et s'inspire du conte du « Vilain Petit Canard ». L'idée est de composer une rêverie visuelle et musicale, et d'exprimer les émotions et sensations présentes dans le conte à travers la vidéo, la musique, la scénographie. Sur scène, pas de comédiens, pas de textes, mais des lumières et des sons qui endossent le rôle d'interprètes. Ces matières dialoguent et se complètent pour construire un langage singulier, donnant à voir une narration métaphorique.

La création vidéo sera réalisée en direct par Justine Emard, la création son par Guillaume Mazard (Groupe Kafka).

Une première étape de travail a été présentée à la Cour en Chantier en décembre 2018. Une autre étape de travail est prévue à la Cour des Trois Coquins en mai 2020.

La création est prévue en novembre 2020 au Théâtre de Chatel Guyon. Une trentaine de dates sont prévues par la suite.

Le projet « Vilain Canard » est lauréat du prix jeune public Domino (apport en coproduction de 10 000 €) qui permettra de réaliser de nombreuses diffusions du spectacle sur la région.

Il est proposé d'aider ce projet dans le cadre de l'aide à l'émergence.

Budget total de création : 67 100 €

Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 5 000 € (7,4%)

Subvention proposée : 4 000 €

Autre catégorie

POPLITE

La compagnie Poplité a mené en 2018-2019 un premier projet de danse dans deux Ehpad : Les Jardin de la Charme et les Hortensias. Ce projet, intégrant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, parfois à un stade avancé, a été perçu par les équipes soignantes comme par les familles comme très positif. Il s'inscrit dans le cadre du développement du bien être des personnes âgées dépendantes, et des approches non médicamenteuses. Les ateliers danse éveillent, stimulent la motricité et les facultés de communication de ces personnes.

Il est donc proposé de reconduire le projet en 2020, dans les deux mêmes établissements. Sandrine Sauron et Françoise Trogné, de la compagnie, interviendront deux fois par mois dans chaque établissement, sur une année.

Le CCAS est partenaire et financeur de cette opération (à hauteur de 2400€).

Le budget total de l'opération est de 6200 €

Subvention sollicitée : 2800 €

Subvention proposée : 2800 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 FEV. 2020

Le Maire,


Olivier BIANCHI

